

Europäisches Patentamt European Patent Office Office européen des brevets



(11) **EP 1 428 449 A2**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication: 16.06.2004 Bulletin 2004/25

(51) Int CI.7: **A44B 5/00**, A44B 1/14

(21) Numéro de dépôt: 03364036.8

(22) Date de dépôt: 08.12.2003

(84) Etats contractants désignés:

AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR

Etats d'extension désignés: **AL LT LV MK**

(30) Priorité: 09.12.2002 FR 0215502

(71) Demandeur: Warman SAS 35000 Rennes (FR)

(72) Inventeur: Warman, René 35580 Baulon (FR)

(54) Combinaison, couvre bouton-bouton de manchette

(57) Dispositif pour combiner dans un même article l'utilisation d' un couvre bouton et celle d' un bouton de manchette tout en permettant à l'utilisateur lui-même d' habiller cet article dans les coloris ou les matières de son choix.

L'invention concerne un dispositif permettant d' utiliser le même article à une double fonction: couvre bouton d' une part et bouton de manchette d' autre part et offrant la possibilité d' habiller cet article.

Cet article est constitué d' un mécanisme de couvre bouton (1) muni d' un fermoir clipsable (2) et dont la suface externe est ajourée par détourage, d' une capsule d' habillage en soie (3) ou autre matière ayant pour diamètre le diamètre intérieur de ce même mécanisme, d'un corps de bouton de manchette (5) surmonté d' un plateau de maintien de la capsule d'habillage (6).

L' utilisateur peut démonter la capsule d'habillage (3) pour la changer à volonté. Il peut aussi utiliser la partie couvre bouton avec une chemise à poignets boutonnés et dans l'emploi d' une chemise à poignets mousquetaires, adapter en un clin d'oeil le corps de bouton de manchettes (5) au mécanisme de couvre bouton (1), le fermoir clipsable (2) de celui-ci assurant la rigidité de 1' ensemble.

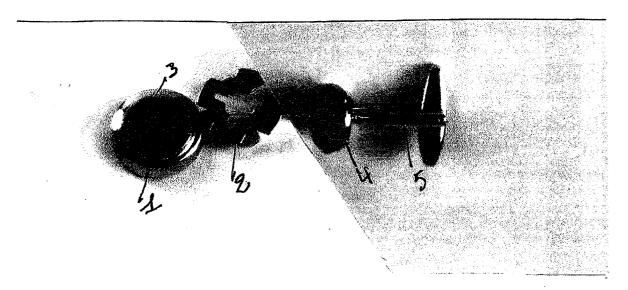


FIG. 1

Description

[0001] La présente invention concerne un dispositif pour combiner un bouton de manchette habillable avec un couvre bouton également habillable.

[0002] Traditionnellement, le bouton de manchette ne peut être utilisé qu' avec une chemise à poignets mousquetaires (poignets avec boutonnières)

En l'absence de poignets mousquetaires, le couvre bouton est utilisable sur une chemise à poignets ordinaires fermés grâce à des boutons..

[0003] L'utilisateur élégant doit donc disposer de boutons de manchettes si ses chemises lui permettent de les utiliser et, éventuellement de couvre boutons adaptables à toutes les chemises à poignets boutonnés ordinaires. Par ailleurs ces articles :(boutons de manchettes ou couvre boutons, ne sont ni transformables ni habillables.

[0004] La présente invention consiste en un seul et même article combinable: (couvre bouton et bouton de manchette) et habillable avec de la soie ou toute autre matière, par l'utilisateur lui-même, grâce à des capsules réalisées dans ces mêmes matières..

[0005] Pour ce faire, la surface externe d'un couvre bouton est ajouré par détourage à la manière d'un hublot afin que la capsule de soie ou toute autre matière, une fois introduite dans le couvre bouton soit visible extérieurement, à la surface de celui-ci. Le fermoir clipsable du couvre bouton emprisonne naturellement (c'est sa fonction), le bouton de la chemise qui lui-même, exerce une pression suffisante sur la capsule de soie ou autre matière, contenue à l'intérieur du couvre bouton, pour maintenir celle-ci en place.

[0006] Le dispositif pour que le couvre bouton puisse être transformé en bouton de manchette est le suivant: [0007] Le corps d'un bouton de manchette (ici, avec mécanisme à bascule), est muni sur sa parie supérieure, d'un plateau de diamètre variable qui est fonction du diamètre intérieur du couvre bouton et d'une épaisseur variable qui est fonction de la profondeur du couvre bouton.. Ce plateau vient bloquer par l' intérieur, la capsule de soie ou autre matière, contenue par le couvre bouton.. Dans ce cas le couvre bouton fonctionne exactement comme lorsqu' il recouvrait un bouton mais il emprisonne alors le plateau du corps de bouton de manchette et grâce à son fermoir clipsable, assure la rigidité de l'ensemble.

Le fermoir clipsable du couvre bouton s'ouvre facilement lorsqu' on utilise le corps du bouton de manchette comme levier et l'on peut alors libérer tout l'ensemble pour changer éventuellement la capsule de soie ou autre matière d' habillage.

[0008] Les vues annexées illustrent l'invention:

La figure 1 représente le dispositif éclaté de toutes les pièces concernées.

La figure 2 représente le corps de bouton de manchette (5), en cours d' introduction dans le mécanisme de couvre bouton (1), après mise en place de la capsule d' habillage (3).

La figure 3 représente le bouton de manchette ou le couvre bouton dans leur aspect commun définitif.

[0009] En référence à ces vues, le dispositif comporte un mécanisme de couvre bouton ajouré par détourage (1) muni d' un fermoir clipsable (2), une capsule d' habillage (3), dont le diamètre correspond au diamètre intérieur du mécanisme de couvre bouton (1), un corps de bouton de manchette (5), muni d' un plateau de maintien (4), dont le diamètre et l'épaisseur correspondent au diamètre intérieur et à la profondeur du mécanisme de couvre bouton (1).

[0010] La présente invention comporte une ouverture de forme géométrique: cercle ou polygone, pratiquée sur la surface externe du mécanisme de couvre bouton. (1).

[0011] La présente invention comporte un plateau de maintien (4), qui peut être en forme de sphère ou de demie sphère.

[0012] La présente invention peut comporter à l'extrémité du plateau de maintien (4), un ressort pour assurer une pression sur la capsule d'habillage (3).

[0013] Le plateau de maintien (4) de la présente invention, peut comporter à son extrémité, un patin pour assurer une pression sur la capsule d' habillage (3).

[0014] Le plateau de maintien (4) de la présente invention peut être relié à une chainette au lieu de surmonter un corps de bouton de manchette (5).

[0015] La surface externe de la capsule d' habillage (3) de la présente invention, est recouverte d' un matériau

[0016] La surface externe du mécanisme de couvre bouton (1), peut comporter une ouverture de forme géométrique: cercle ou polygone ou être peinte, sérigraphiée ou recouverte d'un matériau.

[0017] La surface interne de la capsule d' habillage (3) de la présente invention, peut être doublée avec un matériau.

[0018] Le fermoir clipsable (2) de la présente invention, peut être constitué par un ressort.

45 Revendications

1. Dispositif pour combiner dans un même article l'utilisation d'un couvre bouton et celle d'un bouton de manchette tout en permettant à l'utilisateur lui-même, d' habiller cet article dans les coloris et les matières de son choix., caractérisé en ce qu' il comporte un mécanisme de couvre bouton ajouré par détourage sur sa surface externe (1), une capsule d'habillage en soie ou autre matière (3) qui, une fois introduite dans le mécanisme devient visible grâce à cette ouverture en forme de hublot, un corps de bouton de manchette (5) surmonté d'un plateau de maintien (4) dont le diamètre et l'épaisseur permet-

5

tent son introduction dans le mécanisme de couvre bouton (1), un fermoir clipsable (2), solidaire du mécanisme de couvre bouton (1) et assurant après fermeture, la rigidité de l'ensemble.

2. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'ouverture pratiquée sur la surface externe du mécanisme de couvre bouton (1), est de forme géométrique : cercle ou polygone.

3. Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce que le plateau de maintien (4) est en forme de sphère ou de demie-sphère.

4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le plateau de maintien (4) comporte à son extrémité un ressort pour assurer une pression sur la capsule d'habillage (3)

5. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le plateau de maintien (4) comporte à son extrémité un patin pour assurer une pression sur la capsule d'habillage (3)

6. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le plateau de maintien (4) au lieu de surmonter un corps de bouton de manchette (5), est relié à une chainette .

7. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la surface externe de la capsule d'habillage (3) est recouverte d'un materiau.

8. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la surface externe du mécanisme de couvre bouton (1) ne comporte pas d'ouverture mais est peinte, sérigra- 40 phiée, gravée ou recouverte d'un materiau.

9. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la surface interne de la capsule d'habillage (3) est doublée avec un materiau.

10. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le fermoir clipsable (2) est constitué par un ressort.

20

25

35

55

50

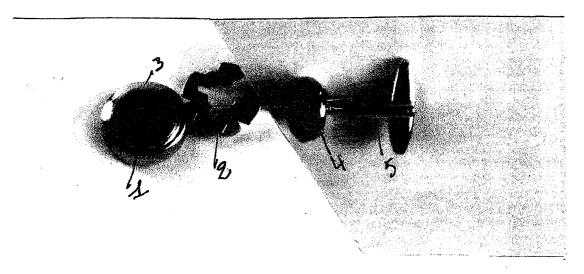


FIG. 1

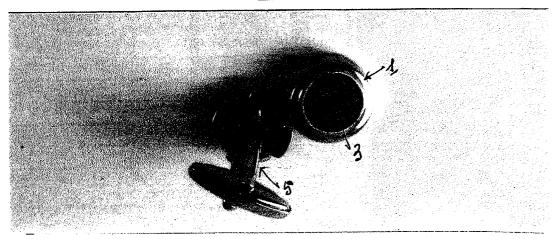


FIG. 2

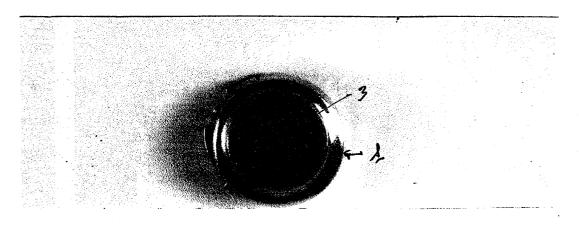


FIG. 3